LA FRANCE UNIE

AVEC



JEAN ANCIANT

SUPPLEANTE
DANIELE CARLIER



MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Les Françaises et les Français, le 8 mai dernier, ont réélu François MITTERRAND à la Présidence de la République. C'est un événement considérable. Ils ont voulu affirmer leur volonté de voir la France reprendre sa marche en avant, ils ont voulu le rassemblement, plutôt que la division par l'intolérance, l'injustice ou l'exclusion des plus faibles.

J'exprime ma gratitude aux 30.386 électrices et électeurs de la 3me circonscription qui ont, le 8 mai, apporté leur soutien à François MITTERRAND et qui représentent 63,16 % des suffrages exprimés. A ceux qui n'ont pas émis le même vote, je leur propose de nous rejoindre.

Ma candidature et mon engagement à l'Assemblée Nationale et dans l'Oise s'inscrivent résolument dans le cadre du soutien au Président de la République. Les propositions de François MITTERRAND, exprimées notamment dans sa « Lettre aux Français », ont été acceptées par une forte majorité. **Ce sont ces propositions qu'il faut mettre en œuvre avec une majorité d'ouverture à l'Assemblée Nationale pour soutenir le Gouvernement de Michel ROCARD.**

Électeurs socialistes, électeurs communistes, femmes et hommes de progrès, rassemblons-nous. L'action que j'ai menée depuis de longues années comme Député ou comme Maire de Creil témoigne de mon attachement fidèle au rassemblement de toutes les forces de gauche, du souci de l'efficacité, et de l'esprit de tolérance sans lequel aucun travail constructif n'est possible.

La confiance que la population de l'Oise ou de Creil m'a toujours exprimée m'a aidé fortement à assumer mes responsabilités.

Je me suis toujours élevé et je continuerai à m'élever avec la plus grande détermination contre la politique du pire. Ceux qui essaient de faire croire que nous trouverons la solution à nos problèmes en dressant les gens les uns contre les autres, en attisant les haines et en recherchant les exclusions, trompent gravement les Français.

Les priorités sont celles du contrat pour la France unie de François MITTERRAND :

- priorité des priorités à la formation et à la recherche,
- modernisation de l'économie dans le progrès social,
- solidarité et cohésion sociale,
- égalité des femmes et des hommes,
- élargissement des espaces de culture,
- action pour le désarmement,
- aide au développement du Tiers-Monde,
- refus des exclusions.

Je ne peux développer l'ensemble de ces priorités mais insister sur 3 d'entre elles qui conditionnent la vie de tous les jours.

1. - **L'EMPLOI :**

Il faut continuer à travailler inlassablement à créer les conditions favorables à l'implantation et au développement des PMI, créatrices d'emplois, dans notre circonscription. A titre de simple exemple, les initiatives que j'ai pu prendre à la tête de la Mission de Développement Économique de la Région de Creil devraient être amplifiées. Cette Mission prend en charge aujourd'hui un projet de grande envergure, le Technopole de la Vallée de l'Oise, de Compiègne à Creil. Il faut relier ce projet à la zone de fort développement de Pontoise, notamment grâce aux liaisons routières.

2. - **L'ÉDUCATION ET LA FORMATION :**

Tant au niveau national que dans notre région, tout doit être mis en œuvre pour mieux former les jeunes. A titre de simple exemple encore, le District Urbain a engagé, dès la fin de l'année dernière, la procédure pour construire un grand lycée à Montataire qui devrait être réalisé dans les meilleurs délais. D'autres équipements, comme le lycée de Méru, sont nécessaires dans la circonscription. Il faut aussi développer l'enseignement technologique supérieur. Dans le même temps, des moyens considérables devront être mobilisés pour lutter contre l'échec scolaire, à tout prix.

3. - **LA SOLIDARITÉ :**

Il n'y a pas de France unie possible, et donc efficace économiquement dans la perspective européenne, si chacun n'apporte pas une juste contribution en fonction de ses moyens.

Dans la clarté, il faut mettre en œuvre les moyens de cette justice.

Par exemple :

- Revenu Minimun d'Insertion (déjà institué par la Ville de Creil) ;
- élévation du pouvoir d'achat des moins favorisés ;
- remboursement des médicaments des personnes âgées ;
- autre mode de calcul des cotisations sociales, etc.

en un mot, une plus juste répartition des revenus.

* * *

L'action que j'ai pu mener dans l'Oise et dans la Région de Creil, comme Député, comme Maire de Creil, comme Président du District ou comme Président de la Mission de Développement Économique, est le meilleur gage de mon action future.

Mon souhait le plus fort est que nous nous mettions sérieusement au travail pour l'avenir de la France, pour une France forte dans une Europe unie.

Aujourd'hui, vous avez à décider. En m'accordant votre confiance, dès le 1er tour des élections législatives, vous m'aiderez à poursuivre la tâche entreprise avec Danièle CARLIER, suppléante, et l'équipe qui m'entoure au service de la population des cantons de Montataire, Méru, Neuilly-en-Thelle et Creil-Sud.

Vous votez dans la 3me circonscription...

Monsieur PASQUA a procédé à un nouveau découpage des circonscriptions pour tenter d'éliminer les socialistes. C'est ainsi que le canton de Méru, qui était dans l'ancienne circonscription de Beauvais-Sud, a été rattaché dans le nouveau découpage à Creil-Sud.

Aujourd'hui, la 3me circonscription, dans laquelle vous votez, comprend donc les cantons de Montataire, Méru, Neuilly-en-Thelle et Creil-Sud.

JEAN ANCIANT

Député sortant

Maire de Creil

SUPPLEANTE

DANIELE CARLIER

Médecin Château du Tillet

Cires-les-Mello

VU, LE CANDIDAT

IMP. NOUVELLE CREIL